

Soumis à l'avis du CSE en réunion du 28 Mars 2019, les élus présents au vote (14 dont 10 élus CFTC) se sont prononcés majoritairement Défavorables sur le projet présenté par la Direction.

Déclaration CFTC : Projet de Plan d'Incentive Meetings & Events 2019

La CFTC note que les taux d'incentive pour les dépassements d'objectifs sont majorés en 2019 par rapport à 2018, ce qui semble de nature à motiver les équipes, sous réserve que les objectifs restent réalistes et atteignables, sinon cette augmentation restera un affichage.

En effet, nous notons qu'en 2018 les objectifs n'ont pas été atteints, notamment car ils étaient basés sur les résultats supposés de 2017, qui ont fait l'objet de corrections au travers de write-offs sur les revenus attendus, sans que les objectifs soient révisés de la même façon. L'intervention de la Direction de meetings pour obtenir un arbitrage sur les primes de 2018 a eu comme objectif de neutraliser, partiellement, ces éléments sur lesquels les salariés n'avaient aucun pouvoir d'action.

La CFTC a pris acte de l'engagement de la Direction de Meetings & Events de communiquer régulièrement et en transparence sur les niveaux d'atteinte au cours de l'année, afin de permettre aux équipes d'intervenir sur les résultats. Nous demandons que la Direction de Meetings fasse preuve de la plus haute vigilance quant à la fiabilité des données finances de la ligne, afin que de tels dysfonctionnements ne se reproduisent plus.